

LE BILLET DU CHEF DE SERVICE

Le sport vaudois a sa maison et bientôt ses statistiques

Parmi les nombreux dossiers traités par le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) en 2016, l'ouverture de la Maison du sport vaudois à Leysin le 1^{er} juin revêt une importance particulière. Lancé en 2007 par le SEPS, le projet de construction de cet établissement de 70 lits a été repris par la Fondation « Fonds du sport vaudois » lorsque celle-ci fut créée par le Conseil d'État. La Maison du Sport Vaudois (MSVd) est destinée à accueillir en pension complète des cours de formation Jeunesse+Sport, des camps de clubs sportifs et d'établissements scolaires. Jeunesse+Sport Vaud permet d'assurer à lui seul entre 3'000 et 6'000 nuitées par année. La MSVd représente un gain de productivité important pour le SEPS : il est plus facile d'organiser 70 ou 80% de ses cours au même endroit sans devoir négocier les réservations et tarifs avec de multiples interlocuteurs.

Le secteur du sport scolaire a poursuivi son important travail sur l'évaluation de l'EPS et des outils qui s'y rapportent ainsi que sur la déclinaison du Plan d'études romand (PER) et du Plan d'études cadre (PEC). Ces trois dossiers ont suscité de vastes débats et d'enrichissantes réflexions sur l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans notre canton.

Dans le domaine du sport international, il convient de mettre en exergue le développement des activités de l'association ThinkSport, le « cluster » chargé de valoriser la présence des fédérations sportives internationales sur sol vaudois. Et à propos de valoriser, nul doute que l'organisation à l'EPFL, au pied levé, en remplacement de l'hôte pressenti, du plus important congrès de gouvernance sportive annuel – SportAccord – fut une opportunité inespérée pour Lausanne et le canton de Vaud.

Dans le domaine du sport populaire, le projet sport-santé issu d'une collaboration entre le SEPS et le Service de la santé publique (SSP) vise à encourager les clubs à mettre sur pied des entraînements pour jeunes sans participation à des compétitions, ainsi qu'à soutenir les communes qui ouvrent leurs salles de sport le week-end en présence d'un moniteur ou animateur et celles qui construisent des terrains multisports ouverts à la population. Voilà plusieurs années que l'on parle des répercussions très importantes de l'activité physique sur la santé ; le projet vaudois vise à favoriser la promotion de la santé en soutenant clubs et communes qui s'y engagent par ce biais.

Enfin, il convient de citer un dossier dont nous reparlerons dans le rapport annuel 2017 : une vaste enquête statistique a été lancée auprès des quelque 1'200 clubs vaudois. Typologie des membres, comité, finances, infrastructures ; ces données, passées au scanner de Statistique Vaud, seront un précieux outil de pilotage pour les pouvoirs publics.

Nicolas Imhof
Service de l'éducation physique et du sport

LE SEPS EN 2016 C'EST ENTRE AUTRES :

La publication

- du document « Éducation physique et sportive – directives » qui recueille toutes les directives concernant l'évaluation de l'éducation physique et sportive dans la scolarité obligatoire
- d'un calendrier du fair-play illustré par le dessinateur Yves Schaefer
- du numéro 52 de la revue « Espaces pédagogiques »
- de la 9^e lettre d'information annuelle aux clubs vaudois « VD-Sports Info ».

La mise sur pied

- de la rencontre annuelle des associations sportives cantonales vaudoises, de la remise des bourses du « Fonds du sport vaudois » aux sportifs détenteurs de cartes Swiss Olympic or, argent, bronze et élite
- de la 18^e édition de la cérémonie du Mérite sportif vaudois qui s'est déroulée à Vevey
- de 14 séances d'animation pédagogique en EPS
- de 12 conférences régionales de chefs de file de l'EPS
- de 3 séances d'information pour les nouvelles personnes enseignant l'EPS
- de 2 séances pour les nouvelles personnes enseignant la rythmique
- de 1 séminaire pour les enseignants EPS des écoles professionnelles
- de 2 séances de la Commission cantonale consultative de l'EPS
- de 1 rencontre des coordinateurs sportifs des structures Sport-Études
- de 4 séances avec les associations qui gèrent les structures Sport-Études
- d'une réception à la Maison suisse en l'honneur de la famille olympique lors des Jeux olympiques de Rio
- de la nouvelle gestion des versements des subventions fédérales J+S, notamment pour les camps sportifs scolaires
- du projet « Entreprise formatrice favorable au sport de performance »
- du lancement du projet « Sport Santé » en collaboration avec le Service de la santé publique (SSP).

L'organisation et la direction

- de 114 modules de formation J+S (dont 23 cours de formation de moniteurs, 2 cours de formation de coaches, 5 modules de perfectionnement de coaches, 54 modules de perfectionnement de moniteurs, 10 modules de formation continue 1 et 2, 2 modules de perfectionnement pour experts, 5 modules de prévention « Toxicomanie » et « Abus sexuels » et 13 cours J+S « Sport des enfants ») regroupant près de 2'500 participants
- de 15 séances de commissions de discipline sportive J+S.

La supervision

- de 7'309 activités J+S pour 98'426 personnes qui ont permis aux clubs vaudois d'obtenir 6'854'537 fr. de subsides fédéraux (+ 8% !)
- de la mise à jour du site de ressources pédagogiques en EPS
- de la mise en application du Plan d'études cadre fédéral en EPS dans les écoles professionnelles
- de la réalisation d'un programme d'établissement de l'EPS dans chaque établissement du degré secondaire I
- de la mise en application du nouveau programme J+S « assurance qualité » qui consiste à effectuer des visites (47) dans les clubs pour évaluer les entraînements donnés aux participants
- de 679 camps sportifs scolaires concernant 27'686 élèves
- du sport scolaire facultatif pour près de 20'000 élèves
- de 10 compétitions scolaires cantonales
- de l'organisation de l'EPS dans 117 établissements scolaires
- de la partie sportive des 5 structures sport-études de la scolarité obligatoire
- de la délégation vaudoise à la Journée suisse de sport scolaire.

Sur le plan de l'organisation interne

- Le maintien du label « Entreprise formatrice favorable au sport de performance » délivré par Swiss Olympic
- L'engagement d'une collaboratrice au secteur Jeunesse+Sport
- L'engagement d'un apprenti de commerce (1^{ère} année), sportif d'élite.

EN RÉSUMÉ, LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2016 !

Nouveaux programmes en EPS dans tous les établissements scolaires !

Avec la mise en œuvre du Plan d'études romand (PER) et des évaluations cantonales, le SEPS a demandé aux maître-sse-s d'éducation physique et sportive de réaliser une mise à jour des programmes d'établissement. Ainsi, la file EPS de chaque établissement secondaire ou primaire et secondaire a dû, sous la conduite d'un-e chef-fe de projet désigné-e par sa direction, mener à bien ce travail.

Les conseillers pédagogiques du SEPS sont intervenus régulièrement dans le processus, d'abord de manière générale lors des conférences de chef-fe-s de file, puis de manière individuelle avec des séances bilatérales avec chaque chef-fe de projet. Ces rencontres, effectuées tout au long de l'année écoulée, ont permis d'orienter le travail de manière à garantir la qualité de ce document et une certaine cohérence à travers le canton.

L'analyse de ces programmes d'établissement est en cours, tant au niveau du respect des exigences du SEPS que de la qualité des contenus.

Nouveau système d'évaluation de l'EPS

Le Service de l'éducation physique et du sport a récemment édité un document intitulé « Éducation physique et sportive – directives – scolarité obligatoire ». Cette publication regroupe toutes les directives et les informations qui concernent l'évaluation de l'éducation physique et sportive, de la 1P à la 11S et doit être distribuée à tou-te-s les maître-sse-s de classe et à toutes les personnes appelées à dispenser l'enseignement de l'EPS. Ce document met un terme aux opérations conduites par le SEPS pour adapter les moyens d'évaluation de l'EPS au Plan d'études romand.

Infrastructures sportives

Chargé notamment de rédiger les directives et recommandations à respecter dans la construction d'infrastructures sportives (dimensions, hygiène, sécurité, etc.), le Service de l'éducation physique et du sport délivre aussi l'autorisation spéciale liée à la construction et participe à la reconnaissance de conformité après la construction. Dans le cadre de ce mandat, l'architecte responsable des infrastructures sportives a notamment traité en 2016 près de 250 dossiers, parmi lesquels :

Principales installations achevées en 2016

- 1 salle omnisports 3 éléments (Renens CEOL)
- 1 salle omnisports 2 éléments (Bussigny)

Installations en chantier ou à venir en 2017

- 1 piscine, bassin de 25m + apprentissage (Nyon, Reposoir)
- 1 salle omnisports 3 éléments (Nyon, Reposoir)
- 1 salle omnisports 3 éléments (Puidoux)
- 1 salle omnisports 3 éléments (St-Prex)
- 1 salle omnisports 2 éléments (Gilly)
- 2 salle omnisports 1 élément (Nyon - Cessouest)

Plan d'études cadre et écoles professionnelles

Le plan d'études cadre (PEC) formule les objectifs de formation généraux en matière de sport et d'activité physique. En s'appuyant sur ce document, les écoles professionnelles sont tenues d'élaborer un plan d'études de l'école (PEE) en vue de mettre en œuvre l'enseignement de l'éducation physique.

Le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) s'est chargé de la mise en place du PEC et du PEE dans le canton de Vaud. Il aura fallu trois ans pour présenter le concept du PEC et mettre au travail tous les établissements du canton en vue de modifier les PEE. Un séminaire de deux jours réunissant tous les enseignants des écoles professionnelles a été organisé en automne 2016 à la Maison du Sport Vaudois de Leysin. Des parties pratiques ont été mises sur pied durant ce cours, ainsi que la remise des PEE.

Promouvoir la santé par le sport

La pratique régulière d'une activité physique permet de réduire les risques de rencontrer certains problèmes et maladies largement répandus et a un effet positif sur le bien-être psychique et la qualité de vie. Favoriser une pratique régulière de l'activité physique est donc une préoccupation de santé publique, en particulier chez les jeunes.

Afin d'utiliser l'activité physique et le sport comme outil de promotion de la santé, le SEPS et le SSP ont développé conjointement le projet « Sport-Santé ». A ce titre, trois mesures ont été mises sur pied :

- apporter un soutien financier aux communes qui ouvrent leurs salles de sport en dehors des heures scolaires sous la responsabilité d'un animateur ;
- apporter un soutien financier aux communes qui construisent ou rénovent des places de sport en plein air ;
- apporter un soutien financier aux clubs de certains sports collectifs qui mettent en place des activités non compétitives.

Le projet a été lancé en octobre 2016 et se poursuivra jusqu'en décembre 2018.

www.vd.ch/projets-sport-sante

Sport scolaire facultatif (SSF)

Le sport scolaire facultatif se porte bien dans le canton de Vaud. Fort d'une moyenne d'environ 20'000 élèves par année dans tous les établissements scolaires vaudois, la rétribution des moniteurs du SSF au bénéfice d'une formation J+S a pu être améliorée grâce à l'obtention de subsides fédéraux. Pour bénéficier de ces subsides, les directives du SSF et celles de J+S doivent être respectées, ce qui, pour le moment, ne concerne qu'une minorité d'annonces.

Néanmoins, pour l'année scolaire 2015-2016, ce sont 173 cours de SSF qui ont pu être reconnus par J+S, ce qui représente une somme totale d'environ fr. 100'000.- versée par la Confédération.

Collaborations intercantionales

Les services des sports, romands d'une part et suisses d'autre part, se réunissent en conférences destinées à améliorer leur coordination et à servir d'interlocuteur à l'Office fédéral du sport et à Swiss Olympic. Le chef du Service de l'éducation physique et du sport a été nommé président de la conférence romande (CRTS) en 2016. Il siège à ce titre au comité de la CRCS, organe suisse qui rend compte à la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Mérite sportif 2016 : les meilleur-e-s Vaudois-es récompensé-e-s

C'est dans la magnifique salle Del Castillo de Vevey que la remise des Mérites sportifs vaudois a eu lieu le jeudi 8 décembre 2016. Pour la 3^e année consécutive, une partie de la cérémonie a été diffusée en direct sur La Télé. Les téléspectateurs ont pu assister à l'attribution des trophées aux lauréats des différentes catégories en même temps que les plus de 400 spectateurs sur place à Vevey.

Ont été récompensés lors de cette nouvelle édition : Sarah Atcho (sportive), Loïc Gasch (sportif), Léna Mettraux (espoir), Raymond Corbaz (dirigeant), FC Lausanne-Sport (équipe) et le Vélo Club Echallens (club).

A noter aussi que les 50 champions suisses en provenance du canton de Vaud ont été mis à l'honneur et ont reçu un cadeau des mains de M. Philippe Leuba pour l'obtention d'un titre national « Elite » durant la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016.

www.meritesportifvaudois.ch

Enquête statistique sur le sport vaudois

En 1996, une étude menée auprès des clubs sportifs vaudois avait permis d'identifier les besoins et les difficultés rencontrées dans divers domaines tels que la fidélisation des membres, le manque d'infrastructures ou le financement. Cette enquête qui date d'une vingtaine d'années méritait d'être actualisée, raison pour laquelle le SEPS, en collaboration avec Statistique Vaud, a décidé de procéder à un nouveau sondage auprès des quelque 1'200 clubs sportifs vaudois. Cette étude, dont les résultats et le rapport devraient être rendus public au début de l'été 2017, permettra aux différents acteurs institutionnels (Canton, Communes, Fondation « Fonds du sport vaudois », etc.) de mieux cibler leur politique en fonction des besoins.

Bourses du Fonds du Sport et Séance des associations cantonales

Le 28 avril, dans le cadre du Théâtre Barnabé à Servion, a eu lieu la 5^e cérémonie de remise des Bourses du Fonds du sport vaudois. A cette occasion, 88 sportives et sportifs vaudois en sport individuel ont reçu une bourse annuelle, pour un montant total de 394'000 francs. Les athlètes étaient tous en possession d'une carte Swiss Olympic élite (bourse de 3'000 fr.), bronze (6'000 fr.), argent (8'000 fr.) et or (10'000 fr.).

En outre, les 40 associations cantonales sportives ont été réunies par le SEPS pour leur séance annuelle au Centre Mondial du Tir à l'arc du Chalet-à-Gobet. Comme d'habitude, cette réunion permet de transmettre un certain nombre d'informations sur le cadre administratif, financier et politique qui régit le sport associatif vaudois, avec mission pour les associations cantonales de les relayer ensuite à leurs clubs affiliés.

A Leysin, la Maison du Sport Vaudois est ouverte depuis le 1^{er} juin 2016

Située à Leysin, la Maison du Sport Vaudois (MSVd) a ouvert ses portes le 1^{er} juin 2016 et a accueilli ses premiers cours de formation Jeunesse+Sport, ainsi que des camps sportifs en pension complète organisés par des clubs sportifs ou des écoles. Elle a été entièrement financée par la Fondation « Fonds du sport vaudois », l'organe de répartition des bénéfices de la Loterie Romande qui sont dévolus au sport pour le Canton de Vaud.

La Maison du Sport Vaudois est un hébergement moderne de 70 places, disposant de 20 chambres de 2 ou 4 lits, toutes dotées de WC, lavabo, douche. Elle comprend également une cuisine, un grand réfectoire de 80 places, trois salles de théorie entièrement équipées et une salle de jeux. La MSVd est dotée de sa propre salle de sport (28 x 16 m.) ainsi que d'un terrain multisports extérieur. En outre, elle entretient une étroite collaboration avec les deux centres sportifs de Leysin dans le but de proposer les nombreuses infrastructures sportives de la station à ses locataires.

Renseignements et réservations : www.msvd.ch



Le cluster du sport international a un nom : ThinkSport

ThinkSport, cluster du sport international créé par le Canton de Vaud, la Ville de Lausanne, l'Office fédéral du sport et le Comité international olympique, a augmenté sa vitesse de croisière en 2016 en devenant un bureau d'information délivrant des conseils personnalisés aux fédérations, instituts de formation et entreprises intéressées ou concernées par le sport international sur territoire vaudois.

Situé à la Maison du Sport International de Lausanne, ThinkSport a également mis en ligne une base de données de projets novateurs liés au sport, un répertoire des sociétés et organisations actives dans le sport et un calendrier des principaux événements, conférences et réunions sportifs organisés en Suisse et dans notre canton.

Pour rappel, ThinkSport agit comme catalyseur pour un dialogue positif et créatif entre les différents secteurs liés au sport à Lausanne, dans le canton de Vaud et en Suisse. Son objectif est de réunir les différents acteurs clés, de les amener à se connaître pour collaborer, de les aider à faire fructifier le talent et l'innovation et ainsi offrir une valeur ajoutée à leurs activités et au développement du sport international.

www.thinksport.ch

Rapprochement ONG – fédérations internationales

Un premier workshop d'une journée a réuni des représentants des fédérations sportives internationales basées dans le canton de Vaud et des organisations internationales dont le siège est à Genève. Organisée avec le soutien du SEPS, cette rencontre avait pour but de les amener à se rencontrer, se connaître et ainsi les aider à développer des projets communs en lien avec les objectifs de développement durable adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies.

JO2026 à Sion et Lausanne ?

Le Conseil d'État a apporté son soutien formel à la candidature des Jeux olympiques d'hiver Sion2026 - des Jeux au cœur de la Suisse -, tout comme les autorités des cantons du Valais, de Fribourg, de Berne et de la Ville de Sion. Une contribution de 1 million de francs a été attribuée à la phase de candidature internationale pour autant que Swiss Olympic retienne ce dossier. Ce soutien est conditionné au déroulement d'épreuves sportives sur sol vaudois afin d'assurer un rôle et des retombées importantes pour le Canton de Vaud. Le choix du dépôt d'une candidature suisse sera décidé par le Parlement du sport de Swiss Olympic en avril 2017. Le SEPS a pris part à quelques séances et réflexions préparatoires, avant que le Conseil d'État ne désigne son représentant officiel auprès des organisateurs, M. Denis Pittet, délégué à la communication du DECS.

SportAccord à Lausanne !

Lausanne a eu le privilège d'accueillir l'important congrès SportAccord au SwissTech Convention Center de l'EPFL. Le SEPS a pris une part active dans l'organisation. Considéré comme le congrès le plus important dans le domaine du sport international, SportAccord 2017 a réuni plus de 2'000 délégués pendant 5 jours. Un grand nombre d'assemblées générales, de débats, conférences de presse ainsi que l'élection du nouveau Président de SportAccord s'y sont tenus.

Lausanne Olympic Capital aux Jeux olympiques de Rio 2016

Une réception a été mise sur pied à la Maison suisse en l'honneur de la famille olympique lors des Jeux olympiques de Rio par le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne. Le but était de présenter, promouvoir et asseoir notre région et sa capitale en tant que terre d'accueil de l'administration mondiale du sport. Parmi les 200 invités présents, outre les conseillers d'État Philippe Leuba et Pascal Broulis, le conseiller fédéral Guy Parmelin et le président du Comité international olympique, Thomas Bach, étaient présents.

57 fédérations internationales !

Deux nouvelles fédérations ont choisi d'établir leur siège dans le canton, à savoir la Fédération internationale de Roller Sport (FIRS) et la Fédération mondiale de danse sportive, basées à la Maison du sport international. Le canton de Vaud abritait 57 fédérations et organisations sportives internationales à fin 2016, ce qui représente plus de 1'500 emplois.

Lausanne2020 observe Lillehammer

Une importante délégation valdo-lausannoise réunissant de nombreuses compétences-métiers s'est rendue en février 2016 à Lillehammer (Norvège) dans le cadre des 2^e Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse afin d'observer au plus près le déroulement de cette manifestation dont la prochaine édition sera organisée sur territoire vaudois. Chaque délégué a notamment pu visiter différentes installations sportives, hôtelières ou encore culturelles, rencontrer les organisateurs norvégiens et tirer profit de leur expérience.

Nouveau système de versement des indemnités J+S

Le but de ce nouveau système de versement vise à permettre à l'Office fédéral du sport de s'assurer qu'il ne devra verser plus de subsides J+S que son budget ne le lui permet. En effet, depuis quelques années, les offres J+S augmentent de 6 à 8% par année. Ainsi, dans le canton de Vaud, les clubs et acteurs sportifs sont passés de 5,1 millions de francs de subsides en 2013 à 6,8 millions en 2016 ! Désormais, le pilotage de ces versements se fera en deux temps : un premier versement à hauteur de 80% sera fait à la clôture du cours ou du camp et le solde sera versé au début de l'année civile suivante, sous réserve du disponible dans l'enveloppe annuelle de l'OFSP. Malgré une opposition farouche des cantons pour cause de complexification administrative et d'incertitude budgétaire pour les clubs, cette modification est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Le SEPS a donc dû adapter ses outils de gestion informatique et de communication. 7'500 modules d'entraînement, cours et camps vont être concernés dans le canton.

Plus de travail = plus de subventions Jeunesse+Sport dans le canton

Dans le programme Jeunesse+Sport fédéral, les cantons forment des moniteurs (= entraîneurs) et coaches (= responsables administratifs) dans plusieurs dizaines de sports. Ensuite, lorsque les coaches enregistrent les entraîneurs et leurs activités (de clubs, d'écoles) dans la base de données fédérales, cela déclenche des subventions de l'Office fédéral du sport.

Entre 2006 et 2016, le secteur J+S Vaud du SEPS a augmenté de près de 80% le nombre de personnes formées en qualité de moniteur ou coach. Cela débouche sur une augmentation importante de subventions fédérales annuelles, puisque celles-ci sont passées de 2,855 millions en 2006 à 6,854 millions, soit + 240% au bénéfice des clubs et écoles vaudoises en 10 ans !

